

GUIDE DES BONNES PRATIQUES EN MONTAGNE

Vous vous apprêtez à partir découvrir les hauteurs du Beaufortain ?

Nous vous partageons ici quelques conseils pour que vous puissiez concilier 3 principes essentiels durant votre escapade :
profiter, respecter et protéger !

La rando et le vélo, c'est sur les sentiers

Il peut être tentant de sortir des sentiers battus et faire sa propre trace dans les grandes étendues. Mais c'est une chose qu'il faut éviter à tout prix ! **Le sol et la végétation s'abîment** suite au passage répété en dehors des sentiers. Cela entraîne **une perte de l'herbe** et de la flore, précieuse pour les agriculteurs, car elle sert à nourrir leurs bêtes.



Et si je croise une clôture ?

Des points de passage sont prévus ! Soyez attentifs à refermer les portes derrière vous (poignées ou portails) pour votre sécurité et celle des animaux.



Bon à savoir !

Lorsque l'on est **en montagne on se trouve toujours chez quelqu'un**, même si cela ne se voit pas



On pense souvent que la montagne appartient à tout le monde, or elle est en réalité divisée en parcelles qui appartiennent à des particuliers, des éleveurs, des communes ou encore aux départements...

Les pistes carrossables sont réservées aux professionnels



Certaines pistes d'alpage sont **interdites à la circulation**. Cela évite la détérioration de ces routes par une trop grande circulation. Seuls les professionnels (gardiens de troupeaux, agriculteurs, etc) sont autorisés à circuler. Cela leur permet d'accéder rapidement à certains lieux pour nourrir les bêtes, les soigner ou encore acheminer du matériel.

Les déchets doivent être redescendus

En pleine nature, il n'y a pas de poubelles ni de collecte de déchets. C'est pourquoi **tout ce que vous montez doit également être redescendu !**

On évite ainsi la pollution, et on préserve la faune et la flore.





Vos chiens sont les bienvenus, en étant encadrés

Partager des moments en montagne avec nos fidèles compagnons est agréable, à condition de respecter quelques règles :

- Ne pas laisser son chien courir après les troupeaux pour éviter de les stresser
 - L'empêcher de sauter dans les abreuvoirs pour ne pas souiller l'eau prévue pour le bétail
- Nous vous rappelons également de faire attention aux patous, qui pourraient percevoir votre chien comme une menace pour leur troupeau.
Carte interactive **Map Patou** : <https://www.pasto-kezako.fr/ou-sont-les-chiens-de-protection-2/>

Pour une balade sans tracas : il est **obligatoire de tenir son chien en laisse et d'éviter de l'emmener près des troupeaux.**

(Attention 3 secteurs sont totalement interdits aux chiens, même tenus en laisse.
Plus d'infos sur la page «La Montagne, respect»)

Pas de baignade dans les lacs d'altitude

Les lacs d'altitude sont des **écosystèmes fragiles**, que les crèmes solaires et autres produits présents sur nous polluent et abiment.

Restez sur le bord des lacs pour les préserver !



**Arrêté municipal
du 31/04/2023**



S'appliquant du 15 juin
au 15 octobre

Bivouac : respectez la réglementation en vigueur

Afin de préserver les zones naturelles et assurer le bon ordre, un arrêté municipal a été mis en place :

- le bivouac est **interdit autour des lacs** dans un périmètre de 100 mètres autour de ces derniers.
- Il reste **toléré à condition d'avoir l'autorisation explicite du propriétaire** ou exploitant du terrain concerné. N'hésitez pas à vous présenter à l'alpagiste que vous trouverez sur place afin de savoir où vous pouvez vous installer sans déranger.
- Les **feux de camp** sont strictement interdits sur l'ensemble de la commune

Et pour en savoir plus :

Rendez-vous sur notre page **La montagne, respect**

Ce flyer a été réalisé en collaboration avec

<https://www.pasto-kezako.fr/>

